

Altorf
Avolsheim
Balbronn
Barembach
Bellefosse
Belmont
Bernardswiller
Bergbieten
Bischoffsheim
Blancherupt
Boersch
Bourgheim
Bourg-Bruche
Colroy-la-Roche
Coswiller
Dachstein
Dahlenheim
Dangolsheim
Dinsheim-sur-Bruche
Dorlisheim
Duttlenheim
Ergersheim
Ernolsheim-Bruche
Flexbourg
Fouday
Goxwiller
Grandfontaine
Grendelbruch
Gresswiller
Griesheim-près-Molsheim
Heiligenberg
Innenheim
Kirchheim
Krautergersheim
La Broque
Lutzelsehouse
Marlenheim
Meistratzheim
Mollkirch
Molsheim
Muhlbach-sur-Bruche
Mutzig
Natzwiller
Neuwiller-la-Roche
Niederhaslach
Niedernai
Nordheim
Oberhaslach
Obernai
Odratzheim
Ottrott
Plaine
Ranrupt
Romanswiller
Rosenwiller
Rosheim
Rothau
Russ
Saâles
Saint-Blaise-la-Roche
Saint-Nabor
Saulxures
Scharrachbergheim/Irmstett
Schirmeck
Solbach
Sultz-les-Bains
Still
Traenheim
Urmatt
Valff
Waldersbach
Wangen
Wangenbourg-Engenthal
Wasselonne
Westhoffen
Wildersbach
Wisches
Wolxheim
Zellwiller

Député du Bas-Rhin
Conseiller d'Alsace
du Canton de Molsheim

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75707 Paris

Nos réf : PM/AJ – 11.02.22

Affaire suivie par : Annabelle JÉRÉMIE – Jean BIEHLER

Objet : *Création des ligues sportives d'Alsace.*

Monsieur le Premier ministre,

En notre qualité de parlementaires alsaciens LR – UDI, nous tenons à demander **un positionnement clair de l'exécutif sur la question de la création des ligues sportives d'Alsace.**

L'article 5 de la loi n°2019-816 du 2 août 2019 relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace répond à la volonté des alsaciens de voir naître, dans notre territoire, la création de ligues sportives d'Alsace en disposant que « *dans les conditions prévues par décret en Conseil d'État, les ordres professionnels et les fédérations culturelles et sportives agréées peuvent créer des organes infrarégionaux à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace* ».

Cependant, depuis la promulgation de cette loi, cet article ne s'applique pas.

En effet, la création des ligues d'Alsace se heurtent aux positions souveraines des fédérations sportives.

Depuis 2021, au regard des multiples remontées locales sur ce sujet, nous n'avons cessé de réaliser des interventions auprès du Gouvernement – *courriers à l'attention des Ministres, Questions Orales et Questions Écrites* - afin d'exprimer nos inquiétudes face à l'absence de prise en considération de la volonté exprimée par des clubs sportifs d'Alsace.

.../...

Parallèlement à nos diverses actions, de nombreuses initiatives collectives ont vu le jour :

- En janvier 2021, les comités de tennis du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont voté à plus de 95% la création d'une Ligue d'Alsace de Tennis ;
- En novembre 2021, 93% des clubs de football ont voté « oui » pour la création d'une ligue d'Alsace de football ;
- En novembre 2021, treize dirigeants de comités sportifs du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (*André HAASS – Président du CD67 Tennis ; Stéphane THOMANN – Président du CD68 Tennis ; Michel AUCOURT – Président du district Alsace de Football ; Bernard FLESCHE – Président CD67 Rugby ; Sandrine BERRA – Présidente du CD68 Rugby ; Roland BOHN – Président du CD67 Handball ; Thierry KEGLER – Président du CD68 Handball ; Didier MAYER – Président du CID d'Alsace Aïkido, Aïkibudo et Associés ; Laurent SOLHARD – Président du CD67 Savate et Boxe française ; Rachel ACKERMANN – Présidente du CD68 Savate et Boxe française ; Michel SALOMON – Président du CD67 de Golf ; Albert KOFFLER – Président du CD67 d'Athlétisme et Denis OEHLER – Président du CD67 de Basket*) ont demandé, dans une tribune, le retour des ligues d'Alsace ;
- En septembre 2021, une motion de la Collectivité européenne d'Alsace en soutien à la volonté des comités sportifs alsaciens de choisir librement leur gouvernance a été adoptée à l'unanimité des 80 Conseillers d'Alsace présents ou représentés ;
- Cette semaine, une lettre ouverte du « Collectif Sportif pour l'Alsace » – *qui regroupe un grand nombre de comités départementaux sportifs* - a été adressée au Président de la République afin que ce dernier intervienne auprès des fédérations sportives pour que celles-ci permettent la refondation des ligues d'Alsace dans le cadre de la loi sur la Collectivité européenne d'Alsace.

Le Président de la Collectivité européenne d'Alsace, Frédéric BIERRY, a également interpellé à plusieurs reprises la Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée des Sports, Roxana MARACINEANU, sans pour autant permettre la réalisation du vœu massif des clubs sportifs et de leurs licenciés.

Nous sommes donc particulièrement étonnés, suite à ces multiples interventions, que le Gouvernement n'ait toujours pas, à ce jour, adopté une position claire sur le sujet.

.../...

Aujourd'hui, les fédérations sportives s'abritent derrière cette absence de position gouvernementale pour ne pas respecter le vœu des clubs et des comités départementaux alsaciens et du respect de la loi du 2 août 2019.

Aussi, Monsieur le Premier ministre, **nous souhaitons que les alsaciens soient entendus** et qu'un **positionnement clair de l'exécutif soit prononcé, dans les prochains jours, en faveur de la création de véritables ligues d'Alsace.**

Cette demande nous semble parfaitement légitime pour notre territoire qui regroupe actuellement plus de 30% des licenciés sportifs de toute la région Grand Est.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre démarche.

Dans l'attente de votre réponse et avec nos remerciements anticipés pour l'intérêt que vous porterez à ce dossier, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Liste des cosignataires :

- **Jacques CATTIN**, Député du Haut-Rhin ;
- **Sabine DREXLER**, Sénateur du Haut-Rhin ;
- **Yves HEMEDINGER**, Député du Haut-Rhin ;
- **Patrick HETZEL**, Député du Bas-Rhin ;
- **Claude KERN**, Sénateur du Bas-Rhin ;
- **Christian KLINGER**, Sénateur du Haut-Rhin ;
- **Philippe MEYER**, Député du Bas-Rhin ;
- **Laurence MULLER-BRONN**, Sénateur du Bas-Rhin ;
- **André REICHARDT**, Sénateur du Bas-Rhin ;
- **Frédéric REISS**, Député du Bas-Rhin ;
- **Jean-Luc REITZER**, Député du Haut-Rhin ;
- **Anne SANDER**, Eurodéputé ;
- **Elsa SCHALK**, Sénateur du Bas-Rhin ;
- **Raphaël SCHELLENBERGER**, Député du Haut-Rhin.